BTS Gestion et Protection de la Nature

BTS GPN 1

1ère année de formation	2023																	
	sept					oct				nov					déc			
semaines d'alternance	01	04 au 08	11 au 15	18 au 22	25 au 29	02 au 06	09 au 13	16 au 20	23 au 27	30 au 03	06 au 10	13 au 17	20 au 24	27 au 01	04 au 08	11 au 15	18 au 22	25 au 29
Employeur																		
Centre de formation	0			1	2			**3**				4	**5**		6	**7**		

1ère année de formation	2024																																		
	Janv				fev				mars					avril				mai					juin				juil					aout			
semaines d'alternance	01 au 05	08 au 12	15 au 19	22 au 26	28 au 02	05 au 09	12 au 16	19 au 23	26 au 01	04 au 08	11 au 15	18 au 22	25 au 29	02 au 05	08 au 12	15 au 19	22 au 26	29 au 03	06 au 07	13 au 17	21 au 24	27 au 31	03 au 07	10 au 14	17 au 21	24 au 28	01 au 05	08 au 12	15 au 19	22 au 26	29 au 02	05 au 09	12 au 16	19 au 23	26 au 30
Employeur																																			
Centre de formation				**8**	9		10	11				**12**	13			14				**15**	16		17	**18**		**19**	**20**								

progression pédagogique - modules professionnels de 1ère année

- **culture professionnelle & SST**
- **chantier de génie écologique**
- **Expertises naturalistes & SIG**
- **animation nature & éducation à l'environnement**

l'alternance :

Au sein de l'organisme employeur

• La date de début de contrat est déterminée par l'employeur.
(Le contrat ne peut pas commencer avant le 1er juillet)

• Les semaines hors formation se déroulent au sein de l'organisme employeur

• L'apprenti a droit aux congés payés, dont la période dépend de la décision de l'employeur (et qui doivent être pris hors période de formation)

• Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés

Planning de l'alternance mis à jour le : 05/06/2023

Retrouvez toutes les informations et les documents liés au recrutement en consultant la rubrique "employeur" sur notre site internet : https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/

Au sein du centre de formation

• Les apprentis sont convoqués pour la rentrée, indépendamment de la date de début de contrat en entreprise
Le premier septembre correspond à la rentrée administrative : présentation de la formation, du fonctionnement du centre, tests de positionnement en français et maths ...

• La formation se déroule sur 20 semaines complètes du lundi au vendredi *

• le temps de travail de l'apprenti au centre est de 35h hebdomaire *

(*hors parcours personnalisés, établis au cas par cas)

CENTRE FORMATION APPRENTISSAGE
Agricampus
VAR